

Sur le financement du revenu de base

Différents modèles sont envisageables.

Le montant, la forme et les versements seront débattus au Parlement et réglés dans une loi sur le revenu de base.

Les coûts s'élèvent à environ 25 - 40 milliards de CHF, si l'on se base sur un montant de 2500 CHF par personne / 625 CHF par enfant. Le Parlement ou la loi définiront également ces montants plus précisément.

Les personnes ayant très peu ou pas de revenus (un quart de la population) - comme celles qui effectuent un travail de care ou de soins familiaux, les bénévoles, les artistes et acteurs culturels, les chômeurs, les bénéficiaires de l'aide sociale, les étudiants - se verraient verser un revenu de base.

Tous les autres recevraient une déduction de leurs impôts à hauteur du revenu de base.

Le financement serait basé de manière solidaire sur la capacité de rendement de tous les secteurs de l'économie nationale.

«Je ne sais pas si les choses s'amélioreront si elles changent. Mais il faut que ça change si on veut que ça s'améliore.»

Georg Christoph Lichtenberg

**OÙ, SINON
ICI !**

Texte de l'initiative

Initiative populaire fédérale

'Vivre avec dignité – Pour un revenu de base inconditionnel finançable'

La Constitution est modifiée comme suit:

Art. 110a Revenu de base inconditionnel

¹ La Confédération garantit aux personnes établies en Suisse un revenu de base inconditionnel. Celui-ci doit permettre de mener une existence digne en famille et en société, de participer à la vie publique et d'agir pour le bien commun.

² Le revenu de base est conçu de manière à contribuer à la préservation et au développement des assurances sociales.

³ La loi règle le montant et le versement du revenu de base.

⁴ Elle règle en outre le financement du revenu de base. Tous les secteurs économiques contribuent solidairement à ce financement sur la base de leurs revenus. Il s'agit notamment d'imposer de manière adéquate le secteur financier et les entreprises technologiques et d'alléger les charges grevant l'activité lucrative.

- **Signez l'initiative!**
- **Récoltez des signatures!**

Dispositions transitoires
et autres informations sur le site
revenuebasesuisse.ch

IBAN: CH80 0900 0000 1567 6855 4 - Postfinance Bern

Editeur: Comité d'initiative, février 2022



Initiative populaire fédérale

'Vivre avec dignité pour un revenu de base inconditionnel finançable'

QUAND, SINON

MAINTENANT !

OÙ, SINON

ICI !

QUI, SINON

NOUS !



Le revenu de base

- ⇒ est un socle en dessous duquel un revenu ne peut pas descendre et nous protège ainsi de la peur et de la dépendance.
- ⇒ dissocie le revenu du travail.
- ⇒ valorise le travail domestique/familial et le travail d'assistance (care), permet le "travail non rémunéré" et l'engagement bénévole ainsi que la création artistique et culturelle.
- ⇒ est l'œuf de Colomb pour le maintien et le développement de nos institutions sociales.
- ⇒ ne rend pas plus paresseux que le salaire ne rend travailleur.
- ⇒ est social et libéral, car il signifie plus de liberté pour tous.
- ⇒ ne résout pas tous les problèmes, mais permet à tous de faire partie des solutions.

«Où irions-nous si tout le monde disait où nous allons et que personne ne partait pour voir où nous irions si nous partions?»

Kurt Marti

Pourquoi un revenu de base?

... parce que nous voulons vivre avec dignité

Celui qui doit constamment craindre pour son existence n'ose pas donner une nouvelle orientation à sa vie (par exemple pour une formation continue, un congé sabbatique ou la création de sa propre entreprise) ou changer une situation devenue insupportable (que ce soit sur le plan privé ou professionnel). Car celui qui est dépendant n'a qu'une liberté de choix limitée. Et, il n'y aurait plus non plus de supplications indignes auprès de l'aide sociale.

*„En tant qu'êtres humains, nous avons besoin d'être reliés, d'être soutenus, d'attention et de dépassement. Le revenu de base offre tout cela.“ *)*

... parce que le travail non rémunéré doit être valorisé et l'engagement pour le bien commun rendu possible

Plus de la moitié du travail réalisé en Suisse est effectué de manière non rémunérée. Ce travail non rémunéré est principalement accompli en tant que travail domestique/familial et de soins (care), mais aussi en tant que travail bénévole. Les femmes effectuent les deux tiers du travail non rémunéré. Le produit intérieur brut (PIB) n'inclut pas le travail non rémunéré, sans lequel notre société et notre économie ne fonctionneraient pas du tout.

*„Même les personnes qui travaillent sans être rémunérées ont, avec un revenu de base, le sentiment d'être impliquées et de contribuer à l'ensemble.“ *)*

... parce que l'économie doit prendre en compte le bien-être de la planète et des personnes

Un revenu de base rend possible le mouvement «doux» et donc la durabilité: nous avons besoin d'une économie au service des humains au lieu d'humains au service de l'économie: plus de temps au lieu de plus d'argent, et un revenu sûr ainsi qu'une économie sans impératifs de croissance.

*„Un revenu de base ne signifie pas que nous ne voulons ou ne pouvons plus gagner de l'argent. Mais nous aurions la liberté de poursuivre et de mettre en œuvre nos objectifs propres.“ *)*

... parce que nous avons besoin de sécurité pour prendre des décisions raisonnables

Nous avons besoin d'œuvres sociales qui soient plus indépendantes du travail rémunéré. Car il y aura à l'avenir de moins en moins de travail pour financer suffisamment nos assurances sociales. Ainsi, nous n'aurons plus à craindre la numérisation, la robotisation et l'évolution démographique. Un revenu de base est en quelque sorte une AVS pour le 21e siècle.

*„Sans pression ni peur, j'ai pu réaliser un projet qui m'a donné de la joie de vivre et du sens à ma vie.“ *)*

*) Témoignages de personnes ayant reçu «un revenu de base»

**QUI, SINON
NOUS !**

**QUAND, SINON
MAINTENANT !**